

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2020**  
**Séance du 15 juillet 2020**

**N° 02**

**Objet : Détermination du**  
**nombre de vice-présidents et**  
**autres membres du bureau**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le quinze du mois de juillet à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le dix du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : CATILLON Pierre**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILLAUD Jean Pierre, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUI Marie Anne, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia (jusqu'à 15h20), CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZAL Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KHUN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Nathalie, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PIERRISNARD Jacqueline, POSTEL Chrystelle, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AUZET Eric a donné pouvoir à BOGHOSSIAN Alex  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène

**Etaient représentés :**

MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à LAQUET Laura à partir de 15h20

**Etaient excusés :**

BOURJAC Jean Marie  
FLORES Sylvain

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 16/07/2020**

Application agréée E-legalis.com

99\_SE-004-20067437-20200716-02\_15072020

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-294-002, en date du 21 octobre 2016, portant création au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-328-005 portant constatation de la composition du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-311-003, en date 7 novembre2019, portant rectification de l'annexe de l'arrêté préfectoral n°2019-303-001 du 30 octobre 2019 portant constatation du nombre de conseillers communautaires à élire par commune à l'occasion du scrutin des 15 et 22 mars 2020,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre ;

## DECIDE

De fixer le nombre de vice-présidents à QUINZE

De fixer le nombre des autres membres du bureau à TROIS

### LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 9 votes contre et 8 abstentions (dont 5 ne participent pas au vote)

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

